



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 18
Voix défavorables : 1
Abstentions : 5

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 28/01/2025

DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 05

portant avis relatif à l'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 – MIGRANTS (Apports interdisciplinaire sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Le conseil des études et de la vie étudiante après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

Considérant l'aspect pédagogique du projet MIGRANTS, le conseil des études rend un avis favorable au dossier de candidature d'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 « Apports interdisciplinaire sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil » (MIGRANTS).

Considérant le montage financier et organisationnel, l'absence de frais de gestion (dépenses de masse salariale) ou leur faiblesse (frais de fonctionnement) du projet MIGRANTS, le conseil des études et de la vie étudiante rend un avis défavorable au dossier de candidature d'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 « Apports interdisciplinaire sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil » (MIGRANTS) sur sa soutenabilité financière.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Pour le Président, et par délégation
La Directrice Générale des Services Adjointe
de l'Université Toulouse Capitole

Agnès ALAÏNARDE

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Dossier de candidature AAPMinor Programs-2024 MIGRANTS_25oct2024
MP MIGRANT_2024_TIRIS_Avis

TIRIS - APPEL À PROJET « MINOR PROGRAMS » 2024

Dossier de candidature

Afin de compléter le dossier, chaque note est explicitée dans le Vademecum en fin de document.

Pour toute autre question, contactez : contact-tiris@univ-toulouse.fr

Dossier à renvoyer à contact-tiris@univ-toulouse.fr

Intitulé long du projet : Apports interdisciplinaires sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil

Acronyme : MIGRANTS

Porteur du projet

Personne référente de la demande ¹

NOM Prénom : PY Jacques

Fonction ² : professeur des universités

Courriel : Jacques.Py@univ-tlse2.fr

Personne(s) impliquées dans le projet ³

Établissement	Composante / Département	Nom	Prénom	Discipline HCERES ⁴	Fonction	Courriel
UT2J	Laboratoire CLLE UMR 5263 / UFR de Psychologie	Py	Jacques	SHS4_1 Psychologie	Professeurs des universités et assimilés (MESR), Professeurs d'autres ministères	Jacques.Py@univ-tlse2.fr
UT1	Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication / Administrateur ad hoc pour le TGI sur la question des mineurs non- accompagnés	Ferret	Jérôme	SHS3_1 Science politique	Enseignants- chercheurs et assimilés / Maîtres de conférences et assimilés (MESR),	Jerome.Ferret@ut-capitole.fr
UT1	Institut de Droit Privé / Administratrice ad hoc pour le TGI sur la question	Bruggeman	Maryline	SHS2_1 Droit	Enseignants- chercheurs et assimilés / Maîtres de	Maryline.Bruggeman@ut-capitole.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

	des mineurs non-accompagnés				conférences et assimilés (MESR),	
UT2	Laboratoire LPST / UFR de Psychologie	Sturm	Gesine	SHS4_1 Psychologie	Enseignants-chercheurs et assimilés / Maîtres de conférences et assimilés (MESR),	Gesine.Sturm@univ-tlse2.fr
UT2J	Laboratoire CLLE UMR 5263 / UFR de Psychologie	Launay	Céline	SHS4_1 Psychologie	Enseignants-chercheurs et assimilés / Maîtres de conférences et assimilés (MESR),	Celine.Launay@univ-tlse2.fr
UT2	EFTS - Laboratoire Éducation, Formation, Travail et Savoirs UMR 2016.A122	Breidenbach	Marie	SHS4_3 Sciences de l'Éducation	Doctorants	marie.breidenbach@univ-tlse2.fr
Université Bordeaux Montaigne	Laboratoire CLLE UMR 5263	Villa-Perez	Valeria	SHS4_2 Linguistique	Enseignants-chercheurs et assimilés / Maîtres de conférences et assimilés (MESR),	valeria.villa@u-bordeaux-montaigne.fr
UT2	LNPL-Laboratoire de NeuroPsychoLinguistique, EA 4156	Saddour	Inès	SHS4_2 Linguistique	Enseignants-chercheurs et assimilés / Maîtres de conférences et assimilés (MESR),	ines.saddour@univ-tlse2.fr
France Terre d'Asile	Directeur Département Qualité de l'accompagnement	Ficek	Radek	juriste	Autres personnels	RFicek@france-terre-asile.org
École Navale	Laboratoire IRENAV (EA 3634) / Dr en psychologie sociale	Mourato	Antoine	SHS4_1 Psychologie	Chercheurs et assimilés / Chercheurs non titulaires, émérites et autres	a.marques_mourato@ecole-navale.fr
journal Le Monde	Correspondant pour l'Occitanie	Gagnebet	Philippe	journaliste	Autres personnels	gagnebetp@orange.fr

Établissement gestionnaire des crédits de fonctionnement ⁵**Nom de l'Établissement : UT2J**

Nom Prénom du référent : Marie-Hélène Garelli

Courriel : Marie-Helene.Garelli@univ-tlse2.fr

IDENTIFICATION DU PROJET**Type de certificat ⁶****Certificat d'ouverture****Certificat de renforcement****Certificat ciblé****Date de démarrage de la formation ⁷ : 01/09/2025****Coût total du projet de formation : 50 000 € TTC****Montant de l'aide TIRIS demandée⁸ : 50 000 € TTC****Mots clés (5 mots clés maximum) ⁹:**

Migrants Mineurs non-accompagnés Demande d'asile

Intégration Interculturalité

Résumé court du projet (10 lignes maximum) :

La problématique de la demande d'asile, et plus largement de l'accueil des migrants, représente une des questions sociétales les plus sensibles en Europe, notamment en France. Les questions juridiques sont donc au cœur de cette problématique, mais pas seulement. En effet, les sciences politiques nous éclairent sur le contexte des motifs permettant au demandeur de défendre son dossier. La psychologie, de son côté, nous éclaire sur les aspects culturels, cliniques et socio-cognitifs qui interviennent dans les décisions d'asile, bien souvent sans que les différents acteurs aient conscience de ces déterminants. Les sciences du langage pointent les processus d'inclusion linguistique (difficultés et leviers d'apprentissage) des arrivants. Les sciences de l'éducation offrent des pistes d'accompagnement.

Le certificat proposé sera organisé plus précisément autour de la problématique des mineurs migrants non-accompagnés, problématique qui condense les principales questions de l'accueil et de l'intégration des migrants : besoin de protection juridique, d'aide psychologique, de compréhension des enjeux inter-culturels, d'apprentissage de la langue, d'accompagnement vers l'intégration à notre société.

Parallèlement aux nombreuses questions pragmatiques soulevées par l'accueil des migrants mineurs non-accompagnés qui seront abordées sous un angle résolument pluri-disciplinaire, des champs de recherche féconds sont ouverts à l'intersection des sciences politiques, de la sociologie, du droit, de la psychologie, de la linguistique. On abordera ainsi la question de la crédibilité des récits de vie des migrants, la question de l'évaluation et de l'expertise de maturité, la question des codes et normes culturels et de la rencontre inter-culturelle.

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

I. Description du projet

1.1 Objectifs pédagogiques visés ¹⁰ et résultats attendus

Contenu (5 à 10 lignes) ¹¹ :

Le certificat proposé intègre un des trois **pilliers thématiques soutenues par l'Université de Toulouse**, celui des **changements et impacts sociétaux**. Il est ouvert aux étudiants de licence (2^{ème} semestre de L2 ou 2^{ème} semestre de L3) de toutes les universités du site.

L'enseignement prendra pour fil rouge la problématique des mineurs migrants non-accompagnés. Nous décrirons un parcours typique de migration et d'intégration dans une nouvelle société en développant systématiquement l'apport d'au moins une des disciplines impliquées dans le projet (sciences politiques, droit, psychologie, sciences du langage, sciences de l'éducation) à la compréhension de chaque étape de ce parcours et, chaque fois que possible, l'apport pragmatique que l'on peut concevoir dans l'accompagnement des mineurs non-accompagnés (MNA).

L'équipe résolument interdisciplinaire, composée à la fois d'universitaires et de professionnels, cherchera donc à articuler non seulement différentes approches disciplinaires, mais aussi l'approche du chercheur et celle du praticien.

Compétences visées (5 à 10 lignes) :

On pourrait résumer les objectifs pédagogiques au moyen de deux entrées :

1. Identifier, à chaque étape du parcours migratoire, la manière dont les différentes disciplines qui participent à ce certificat sont en mesure d'apporter complémentarément une compréhension de la situation.
2. Identifier les actions (en termes d'évaluation, d'accompagnement) que les différentes disciplines qui participent à ce certificat sont en mesure d'apporter complémentarément pour améliorer la situation.

Ce certificat répond à une approche par compétences.

Pour chaque étape du parcours migratoire, des compétences attendues sont ainsi dégagées :

Repérer des motifs au parcours migratoire et simultanément comprendre les facteurs contextuels incitant à la migration

Évaluer des conséquences psychologiques du parcours entre le pays de départ, de transit et le pays d'accueil

Comprendre les difficultés vécues par le mineur migrant isolé lorsqu'il arrive dans le pays d'accueil : difficultés et besoins linguistiques, relationnelles, de compréhension des codes et des normes, de compréhension des lois, de compréhension des actions menées à son égard

Comprendre la problématique du trauma, les circonstances de sa survenue, son impact physique et psychologique, les difficultés que cela pose dans l'évaluation psychologique du migrant

Comprendre la démarche d'évaluation de l'âge et de la situation d'isolement et ses conséquences

Repérer des biais et erreurs dans cette démarche d'évaluation

Distinguer les notions d'expertise, de plausibilité et de crédibilité et comprendre sur quoi elles reposent concrètement au sein du processus d'évaluation

Comprendre les difficultés liées à la langue et à l'interprétariat. Repérer des biais de l'interprétariat

Comprendre les enjeux de la construction identitaire d'un adolescent en contexte interculturel

Comprendre le processus d'acculturation

Modalités d'évaluation

Des QCM permettront, à chaque étape, de s'assurer de la compréhension des apports. Un travail de constitution d'un dossier devra être réalisé par petits groupes d'étudiants provenant systématiquement de disciplines variées et présenté sous la forme d'un port-folio comprenant le traitement d'une question de recherche et une présentation animée ou vidéo. Le portfolio visera à faciliter l'évaluation par compétences et permettra aux étudiants de prendre conscience de leurs apprentissages et de développer une approche réflexive tout au long de la formation.

Modalités pédagogiques ¹² :

La scénarisation de ce certificat est la suivante :

Toutes les interventions seront articulées autour d'un **fil rouge** correspondant au parcours de migration d'un mineur non-accompagné de son départ jusqu'à son intégration réussie, ou pas, en tant qu'adulte, dans notre société. A chaque étape du parcours, différents intervenants apporteront leur analyse théorique et/ou montreront comment les professionnels de leur discipline peuvent constituer un apport concret. Chaque fois que possible (et le plus souvent possible), on articulera les approches de plusieurs disciplines, d'universitaires et de praticiens.

Nous travaillerons à partir de **4 grandes étapes du parcours de migration** :

1. Le départ, ses motifs, son contexte.
2. Le transit, ses étapes, ses dangers.
3. L'arrivée dans le pays d'accueil et l'évaluation de maturité.
4. Le séjour et les mesures de protection.

Prenons l'exemple du récit de vie du mineur migrant pour illustrer la manière dont cet enseignement sera conçu. Cela s'inscrit à l'étape 3 du parcours et va être déterminant de l'étape 4. Le récit de vie constitue un enjeu majeur pour le migrant en cela qu'il sera déterminant de la décision de l'officier de protection de l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA), ou du juge d'appel de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) qui seront amenés à évaluer la crédibilité de ce récit et les motifs de la demande d'asile. Pour un migrant qui se présente comme mineur, la situation est différente en cela que les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance auront pour tâche d'évaluer leur minorité et leur situation d'isolement. Cette évaluation va reposer sur des entretiens approfondis, menés généralement par un intervenant social, entretiens qui, éventuellement appuyés par des examens médicaux, constitueront un faisceau d'indices de maturité indiquant si le demandeur est mineur ou majeur. Une fois établi son statut de mineur isolé, et s'il a moins de 16 ans, il a droit à une protection qui prendra la forme d'un projet éducatif : il sera placé dans un foyer ou une famille d'accueil et scolarisé. A 18 ans, on le présentera au juge des enfants qui prolongera éventuellement la mesure de protection jusqu'à ses 21 ans (contrat Jeune majeur) avec une formation professionnelle. S'il l'obtient, il pourra rester et travailler avec un statut de résident, et obtenir éventuellement à terme une naturalisation.

Il y a donc, mêlée, une question de droit de l'asile et des droits prévus par la Convention internationale des droits de l'enfant, des éléments de science politique pour apprécier le contexte du départ, et le transit jusqu'au pays d'accueil, une question de psychologie clinique concernant le trauma, élément déterminant de la manière dont le sujet va être capable de raconter son parcours, une question à l'intersection de la psychologie du développement et de la linguistique concernant la question de la maturité et ses indicateurs, une question à l'intersection de la psychologie du témoignage oculaire et de la linguistique concernant la notion de crédibilité et ses indicateurs, enfin une question de sciences de l'éducation pour orienter la prise en charge du mineur.

L'enseignement se déroulera à distance, essentiellement (mais pas seulement) de manière asynchrone selon un principe de classe inversée. Nous utiliserons une boîte à outils qui sera organisée à partir d'un schéma de formation autour du fil rouge et de ses étapes, et alimenté par des textes, chapitres, articles, des vidéos de reportage, des capsules vidéo portant sur des points particuliers et surtout des vidéos de conférence de formation. Chaque conférence de formation sera suivie d'une rencontre en visio-conférence au cours de laquelle l'enseignant répondra aux questions des étudiants, apportera des prolongements. A la suite de cette séquence d'échanges, les étudiants seront répartis par petits groupes dans des salles, en veillant à mixer les disciplines, et auront à travailler sur une étude de cas qui fera l'objet d'une correction. Ce dispositif correspond aux principes d'une classe inversée. A la fin de chaque étape, une synthèse sera effectuée par le porteur de projet en collaboration avec les collègues des différentes disciplines intervenus à l'étape considérée.

Ce certificat correspond à 80h de travail pour les étudiants. Ils seront en interaction avec les enseignants pendant 25h. Ils auront également à visionner 15h de conférences de formation, 10h de documentaires, à lire des articles

DOSSIER DE CANDIDATURE

scientifiques et des articles de presse spécialisée via *Europresse*, accessible sur l'ENT (par exemple, *Le Monde Diplomatique* ou *Courrier International*) pour une durée de 15h et réaliseront des travaux en petits groupes pendant 15h.

Modalités d'évaluation étape par étape et finale (5 à 10 lignes) :

3 ECTS

Une note sera attribuée à chaque étudiant.

Des QCM permettront, à chaque étape, de s'assurer de la compréhension des apports. Un travail de constitution d'un dossier devra être réalisé par petits groupes d'étudiants provenant systématiquement de disciplines variées, dossier présenté sous la forme d'un port-folio comprenant le traitement d'une question de recherche et une présentation animée ou vidéo.

Programme du certificat MIGRANTS - Apports interdisciplinaires sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil

Cet enseignement constitue **un certificat délivrant 3 ECTS**, ce qui équivaut à 80h de travail pour l'étudiant. Selon les cursus, ce certificat pourra être considéré comme une UE hors cursus intégré dans la formation, ou comme une UE supplémentaire.

Ce certificat vise **deux grands objectifs généraux** :

1. La formation citoyenne. En cela, cet enseignement est ouvert à tous les étudiants du site toulousain, y compris des étudiants inscrits dans des formations très éloignées de la problématique abordée. Il s'agira alors d'une forme de culture générale permettant une compréhension d'un enjeu majeur de la société et une prise de recul par rapport aux analyses souvent simplificatrices des politiques et des journalistes, voire des réseaux sociaux.

2. Un enseignement complémentaire. Des étudiants en science politique, en droit, en psychologie, en sociologie, en sciences du langage ou en sciences de l'éducation pourront trouver dans ce certificat une formation, certes modeste dans ses intentions, mais qui constitue une illustration de la manière dont la recherche dans leur discipline peut contribuer à la compréhension d'un phénomène sociétal majeur en se confrontant à d'autres apports disciplinaires et à des problématiques de terrain.

Sur le plan pédagogique, le certificat sera organisé de la manière suivante :

nous travaillerons à partir d'un « **fil rouge** » **constitué par le parcours migratoire d'un mineur isolé**. Différentes étapes de ce parcours sont définies, du départ du pays d'origine jusqu'à l'insertion du migrant, devenu adulte, dans notre société, en passant par . A chaque étape, on verra comment comment des disciplines variées des SHS (science politique, droit, sociologie, psychologie, sciences du langage, sciences de l'éducation) peuvent apporter une analyse, voire des outils pour traiter les problèmes rencontrés.

L'étudiant disposera, pour chaque étape, de documentaires, conférences de formations, articles scientifiques et articles de presse spécialisée. Les compétences visées seront évaluées à partir de QCM à la suite de chaque étape et d'un port-folio constitué par petits groupes inter-disciplinaires.

1.2 Par rapport à l'offre de formation existante ¹³

Lien avec les formations du site (cochez une case) :

☒ en complémentarité

☐ en rupture

Expliquer les apports (5 à 10 lignes) :

Ce certificat vise **deux grands objectifs généraux** :

1. La formation citoyenne. En cela, cet enseignement est ouvert à tous les étudiants du site toulousain, y compris des étudiants inscrits dans des formations très éloignées de la problématique abordée. Il s'agira alors d'une forme de culture générale permettant une compréhension d'un enjeu majeur de la société et une prise de recul par rapport aux analyses souvent simplificatrices des politiques et des journalistes, voire des réseaux sociaux.

2. Un enseignement complémentaire. Aucune formation, même en master, n'offre une telle articulation entre des disciplines aussi variées et une approche à la fois sous l'angle recherche et sous l'angle terrain. Des étudiants en science politique, en droit, en psychologie, en sociologie, en sciences du langage ou en sciences de l'éducation pourront trouver dans ce certificat une formation, certes modeste dans ses intentions, mais qui constitue une illustration de la manière dont la recherche dans leur discipline peut contribuer à la compréhension d'un phénomène sociétal majeur en se confrontant à d'autres apports disciplinaires et à des problématiques de terrain.

En outre, pour les étudiants de ces disciplines, ce certificat pourra aussi constituer une ouverture vers une formation pluri-disciplinaire de Licence Professionnelle *Mention: intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* destinée à former les professionnels de l'accompagnement des demandeurs d'asile.

L'ouverture de cette licence, portée par le porteur de ce projet TIRIS, est envisagée pour la rentrée 2025-26 à l'UT2J.

1.3 Présentation des publics cibles

Effectif et niveau d'études (selon type de certificat) ¹⁴ :

Prérequis (5 lignes maximum) :

Avoir validé la L1, quelle que soit le cursus.

Compléter le tableau ¹⁵ présentant les étudiants visés par l'action :

Années	Niveau d'étude	Nombre d'étudiants visés chaque année financée
Année 1	L2 et L3	50
Année 2	L2 et L3	100

DOSSIER DE CANDIDATURE

Année 3	L2 et L3	150
Année 4	L2 et L3	200
Année 5	L2 et L3	200

II. Accompagnement d'ingénierie pédagogique demandé ¹⁶

Type d'accompagnement demandé (5 à 10 lignes) :

Outils, hybridation de Marie C.
Scénarisation des enseignements et modalités d'évaluation
Appui au travail inter-disciplinaire inter-établissements avec Resana (y compris document partagé)
Moodle à l'université de Toulouse
Port-folio
Alignement pédagogique entre contenu, outils, évaluation

Période concernée (2 lignes) :

A partir de janvier 2025 (en vue de préparer le certificat pour le second semestre de l'année universitaire 2025-26).

III. Forces et faiblesses du projet

Décrivez en schéma SWOT ci-dessous les forces et faiblesse du projet :

<i>Forces</i> Forte interdisciplinarité et forte articulation recherche-terrain Forte originalité de la proposition au moins sur le plan régional et national Fort impact sociétal Forte implication d'un large panel de SHS	<i>Faiblesses</i> Si l'équipe du projet TIRIS repose en partie sur l'équipe de la licence professionnelle mention Intervention sociale: accompagnement de publics spécifiques (en particulier pour les volets droit, science politique, psychologie), équipe qui travaille ensemble depuis 2 ans, elle s'est élargie pour ce projet à des disciplines non-impliquées dans la LP (par exemple, les sciences du langage et les sciences de l'éducation). Une étape de concertation et de travail inter-disciplinaire reste donc à approfondir.
<i>Opportunités</i> Collaboration avec France Terre d'Asile Opportunité de recherches inter-disciplinaires qui pourront alimenter la formation. Projet d'ouvrage collectif qui s'inscrira sur la structure de la formation. Ouverture à la totalité des étudiants inscrits dans un établissement composante de l'université de Toulouse. Projet d'un diplôme de master inter-disciplinaire visant les métiers en lien avec les migrants.	<i>Menaces</i> Difficulté à trouver des créneaux communs pour des étudiants d'universités et de filières différentes. Difficulté, inhérente à l'ambition de ce projet, à articuler différentes approches disciplinaires.

Il est parfaitement envisageable de proposer un diplôme inter-disciplinaire de master destiné à former des cadres des métiers de l'asile à l'issue des 5 années d'expérience de ce certificat.

IV. BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION¹⁷

Tableau récapitulatif des postes de dépenses sollicitées							
Postes de dépenses	Total aide demandée (en € TTC)	Année univ. 1	Année univ. 2	Année univ. 3	Année univ. 4	Année univ. 5	Détail du poste de dépense
Fonctionnement	€						
Frais de mission, d'animation et de communication	10 000€	2000	2000	2000	2000	2000	déplacements et frais de séjour
Équipements	2 000€	2000					caméra et micro
Prestations	13 000€	13 000					prise d'images et de de son + montage
HCC / Vacances d'enseignement	25 000€	5000	5000	5000	5000	5000	heures d'enseignement et de conférences filmées
Autres	€						
MONTANT TOTAL aide demandée (en € TTC)	50 000€						

50 000

Coût total du projet de formation (en € TTC) :
50 000€

Montant de l'aide TIRIS demandée (en € TTC) : 50 000€

ANNEXES – Numérotées

VADEMECUM

¹ **Porteur du projet :**

Un seul référent. Cette personne doit être titulaire de l'un des établissements partenaires dans TIRIS et en charge ou ayant été en charge d'enseignement.

À l'issue de la procédure de sélection, le projet sera porté par un des établissements partenaires. Le lien vers les autres établissements partenaires devra être assuré par l'intermédiaire du porteur et des personnes impliquées dans le projet.

² **Fonction :** Enseignant, enseignant-chercheur, chercheur. La personne ne peut être personnel administratif ni contractuelle.

³ **Personne(s) impliquées dans le projet**

Bien indiquer le nom des personnes qui jouent un rôle dans le projet. Au moins une personne par établissement partenaire. Des personnels non universitaires (professionnels) peuvent être inclus.

À titre informatif, ce dossier sera transféré aux composantes et structures concernées par les VP CFVU ou représentants de CFVU de chaque établissement partenaire où un membre de l'équipe pédagogique est rattaché, et également dans l'ensemble des CFVU des établissements où des étudiants seront potentiellement concernés par le module de formation.

⁴ **Choisir les sous-disciplines HCERES dans la liste déroulante**

⁵ **Établissement porteur :** Indiquer dans cette rubrique les informations relatives à l'Établissement universitaire employeur du porteur du Minor Program

⁶ **Type de certificat**

Ne choisir qu'un seul type de certificat

Définition des certificats :

- Des certificats d'ouverture accessibles à tous (Licence, Master et Doctorat) en complément de diplôme sur plusieurs établissements du site. Le nombre minimum d'étudiants visés par an en mode totalement opérationnel est 200.
- Des certificats de renforcement : principalement au niveau Licence, et sur plusieurs établissements du site, pour les étudiants qui ne s'orientent pas vers une poursuite en Master, afin de favoriser leur insertion dans un secteur professionnel clairement identifié. Le nombre minimum d'étudiants visés par an en mode totalement opérationnel est 100.
- Des certificats ciblés construits comme un ensemble progressif de modules certifiants s'adressant à des étudiants en Master ou Doctorat à visée professionnalisante (y compris recherche) sur plusieurs établissements du site. Le nombre minimum d'étudiants visés par an en mode totalement opérationnel est 30.

⁷ Le financement dans le cadre de l'AAP 2024 ne peut excéder 5 ans après son démarrage. La mise en place opérationnelle devra se faire entre le 01/09/2025 et au plus tard le 01/09/2026.

⁸ l'enveloppe globale ne dépassera pas 50 000 € TTC Toutefois, en fonction de certains éléments explicitement exposés dans le dossier et argumentés, ce montant pourra être révisé.

⁹ **Mots-clés :** Ajouter 5 mots-clés maximum qui concernent le contenu pour qu'un étudiant identifie rapidement le type de certificat présenté. Les objectifs de la formation apparaîtront dans le résumé court.

¹⁰ Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques doivent intégrer l'interdisciplinarité en tenant compte des formations initiales des étudiants.

Il est rappelé que le MP équivaut à 3 ECTS, c'est-à-dire à 80 heures de travail par étudiant (+/- 10h) comprenant une estimation du travail individuel et/ou en autonomie.

Le projet doit intégrer un des trois piliers thématiques de TIRIS en précisant si possible le(s) sous-pilier(s) (<https://www.univ-toulouse.fr/tiris-transitions-et-interdisciplinarite/3-piliers-thematiques-de-tiris>) :

- Santé-bien être : comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être.
- Changement et impact sociétaux : appréhender les changements globaux et leurs impacts sur les sociétés.
- Transitions durables : accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles.

¹¹ Contenu

Cette partie est à destination des évaluateurs afin d'avoir d'une vue plus précise du contenu de la formation. Il est attendu une explication du déroulé de la formation en mettant en exergue le maillage de l'interdisciplinarité.

¹² Modalités pédagogiques

- Les modalités pédagogiques détaillent les conditions dans lesquelles les étudiants vont travailler. Elles comprennent par exemple le type d'enseignement, les volumes horaires d'environ 80h de travail étudiant — +/- 10h — (pouvant correspondre à du face-à-face en présentiel ou distanciel synchrone ; du temps de travail organisé (distanciel asynchrone) tel que des capsules à visionner ou des exercices à faire chez soi ; des révisions ; de l'évaluation), le nombre/taille des groupes, etc.
- En complément des modalités pédagogiques : ajouter en annexes tout document jugé pertinent : devis, lettre de soutien d'une formation existante, ou d'engagement (ex. pour un projet d'aménagement d'une salle : plan de la salle et configurations envisagées ; mobiliers et matériels pédagogiques) ; schémas etc. Le budget de toute demande à cet AAP est inclus dans le montant total.

¹³ Par rapport à l'offre de formation existante

Pour rappel, ces certificats n'entrent pas dans les diplômes existants.

Expliquer le lien de cette formation complémentaire ou en rupture par rapport aux formations existantes du site de l'UT.

¹⁴ Se référer au commentaire sur les certificats pour indiquer le nombre d'étudiants envisagés. Par ailleurs, pour le niveau Licence, il sera précisé L1, L2 ou L3.

¹⁵ Le tableau sert à rendre compte de comment cette formation se déploiera au cours du temps et dans le périmètre de l'UT.

¹⁶ Accompagnement d'IP demandé

Cette question doit être en lien avec le dispositif envisagé, se rapprocher des ingénieur-e-s pédagogiques TIRIS pour veiller à cette cohérence.

¹⁷ Budget prévisionnel :

Détailler les postes de dépenses envisagés et les montants correspondants sollicités dans le cadre de cet appel. Répartir les dépenses relatives à l'action par catégorie de dépenses puis par année.

- Coût moyen HCC / Vacances d'enseignement : 55€/h Eq TD coût chargé marginal.

- Les frais de bouche ne pourront pas être éligibles.

La période d'éligibilité des dépenses ne pourra pas aller au-delà des 5 ans à compter du démarrage de la formation.

Joindre une annexe explicative.